



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) : ARKEMA ET DÉPÔTS PÉTROLIERS

Mairie de Pierre-Bénite

11 octobre 2023

Sommaire

15h Ouverture de la séance - Introduction

- **Actualisation de l'arrêté préfectoral de composition de la CSS**
- **Bilan d'activité par les exploitants**
- **Bilan d'activité par les inspecteurs de la DREAL**
- **Points SDMIS / DDT**
- **Questions diverses**

16h30 Clôture

Actualisation de l'arrêté préfectoral de composition de la CSS

Bilan d'activité par les exploitants - Présentations

Bilan d'activité par l'inspection : ARKEMA - inspections

**Site contrôlé
a minima 2 fois/an**

Georisques

- Bilan des inspections 2022 : 4 inspections dont 3 inopinées

Date	Thème	Nature	Suites
23/03/22	Rejets liquides dans l'eau	Risques chroniques	Demandes d'actions correctives
28/04/22	Contrôle inopiné	Risques chroniques	Compléments d'information
18/05/22	Rejets dans l'eau et contrôle inopiné	Risques chroniques	Compléments d'information
20/10/22	EDD atelier Forane 22	Risques accidentels	Demandes d'actions correctives

Bilan d'activité par l'inspection : ARKEMA - inspections

- Bilan des inspections 2023 : 6 inspections réalisées, dont une inopinée, et une autre planifiée

Date	Thème	Nature	Suites
17/03/23	Opération coup de poing produits chimiques	Risques accidentels et chroniques	Demandes d'actions correctives
12/04/23	Modifications eLynx et station Perrier	Risques accidentels et chroniques	Compléments d'information
04/05/23	Réactive suite à POI du 04/05/23	Risques accidentels	Mise en demeure
11/05/23	EDD atelier BF3	Risques accidentels	Demandes d'actions correctives
12/07/23	EDD atelier Forane 22 révisée	Risques accidentels	Demandes d'actions correctives
12/07/23	Recolement MED BF3	Risques accidentels	Solde MED
15/11/23	<i>Gaz fluorés et Reach</i>	<i>Risques chroniques</i>	<i>A définir</i>

Bilan d'activité par l'inspection : ARKEMA - prescriptions

**Forte mobilisation
de l'État depuis 2022
sur les perfluorés**

- Arrêté préfectoral complémentaire du 20 mai 2022 : mesures des PFAS dans rejets aqueux et eau d'alimentation
- Arrêté préfectoral complémentaire du 1er juillet 2022 :
 - campagne de mesure dans l'air et le sol
 - connaissance des émissions dans l'air et des flux émis par le site
- Arrêté préfectoral complémentaire du 23 sept 2022 :
 - cessation de tout PFAS surfactant au 31/12/24
 - réduction du 6:2 FTS dans les rejets aqueux
 - étude de la réduction des émissions liées à la présence de PFAS dans la nappe
 - diagnostic environnemental

Bilan d'activité par l'inspection : ARKEMA - prescriptions

- Arrêté préfectoral complémentaire du 26 janvier 2023 : mise à jour de l'étude de danger de l'atelier Forane 22 au 30/04/23 et mise en place MMR au 30/06/24 (échéances intermédiaires)
- Arrêté préfectoral de mise en demeure du 12 juin 2023 : remise en conformité de MMR de l'atelier BF3
- Arrêté préfectoral complémentaire du 14 juin 2023, relatif aux PFAS :
 - programme de mesures environnementales complémentaires
 - mesures des émissions canalisées dans l'air, étude de dispersion atmosphérique et plan d'action
 - mesures des émissions de poussières
 - étude d'interprétation de l'état de milieu et étude de risque sanitaire
 - surveillance des eaux de surface, sédiments, faune et flore
 - surveillance des eaux souterraines

Bilan d'activité par l'inspection : ARKEMA - instructions

- De nombreuses études de danger en instruction (13 sur 14) ;
- Dossiers de portée à connaissance :
 - E-lynx : augmentation de capacité de production de PVDF et optimisation de la station Perrier
 - Modifications de rubriques ICPE
 - Déplacement d'un agent de transfert et introduction d'un nouvel initiateur
 - Lavande : Système de chargement de multi-tube de BF3
 - Augmentation du nombre de wagons de chloroforme sur site

Dépôts pétroliers - Lyon 7° - éléments communs

**Sites contrôlés
a minima 1 fois/an**

Georisques

- **Seveso seuil haut pour :**

=> dépassement direct du seuil Seveso seuil haut pour l'activité de stockage de produits pétroliers (rubrique 4734).

- **Risques accidentels principaux** (risque majeur en cas d'incendie ou d'explosion) (source EDD mise à jour juin 2019) :

=> Effets thermiques

=> Effets de surpression suite à UVCE (explosion de vapeur non confinée d'essence)

Dépôts pétroliers - Lyon 7° - éléments communs

- **Autres risques**

=> risques de pollution de l'air en cas de grave incendie

la combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que co, co2, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies (données FDS)

- **Autres thématiques environnementales significatives**

=> rejets atmosphériques chroniques

ces effets sont limités par l'application des dispositions de l'arrêté ministériel du 3/10/2010 et par la récupération des vapeurs lors du remplissage des véhicules citernes

Bilan d'activité par l'inspection : DPL - Lyon 7°

**Pas de sanctions
Administratives
/ pénales**

- Inspections (3) 2020
 - 17 septembre – Thèmes : FDS, état des stocks, exercice POI, quantité d'émulseur => actions correctives
 - 1^{er} octobre – Thèmes : POI inopinés à 21:30 => demande de précisions
 - 27 octobre – Thèmes : Autour du bac 19, environnement, rétention => demande de précisions

- Inspection 02/03/2021 – Thèmes : vieillissement des cuvettes de rétention, contrôles techniques à ce sujet => demande de précisions

- Inspection 20/04/2022 – Thèmes : vieillissement des bacs de stockage, contrôles techniques à ce sujet => actions coorrectives

- Inspection 11/01/2023 – Thèmes : Réservoirs enterrés, réservoirs horizontaux, dispositif de vidange des eaux pluviales des capacités de rétention => demande de précisions

Bilan d'activité par l'inspection : DPL - Lyon 7°

- Décembre 2019, actualisation de l'analyse du risque foudre et mise en place des dispositions techniques relatives à ce risque
- 2021 - Changement de produit dans le bac 19, avant : gazole, après : éthanol – Réglementé par APC du 16/02/2021
- Renforcement du POI suite aux arrêtés ministériels du 22/09/2020 et du 28/02/2022, dernière mise à jour du POI par DPL le 18/07/2023
- Décision de **non-renouvellement de la concession** ce qui conduit à un arrêt programmé du dépôt en décembre 2026 – Enjeux

**Arrêt d'activité
fin 2026**

Bilan d'activité par l'inspection : EPL - Lyon 7°

- 2020 - Autorisation et mise en service du bac 19 en éthanol
- 2022 –
 - 1 - Sur la base de l'examen de la **mise à jour en 2019 de l'étude des dangers**, demande de compléments permettant une actualisation du PPI (mise à jour de l'extension des effets dangereux et cartographie de ces effets)
 - 2 - demande de compléments permettant d'exclure le phénomène dangereux de pressurisation lente de bac -en cas de feu). L'exploitant a répondu à ces demandes (lettre du 22/10/2022, quelques modification à engager sur les événements, réalisée ?
- 2021 - Mise à jour du plan **PPI** (arrêté préf. du 28/12/2021)
- 2021 – 06/2021 Demande DREAL que EPL comme les autres Seveso seuil haut se dote d'une organisation permettant d'évaluer la dangerosité des rejets atmosphériques en situation accidentelle
- 2021 – 23/11/2021 et 09/09/2022 **exercices POI avec le SDMIS**
- 2021 – 2022 Inertage à l'azote entre deux livraisons de la canalisation reliant l'apportement barge au dépôt. Mise à jour du plan de surveillance de cette canalisation

Bilan d'activité par l'inspection : EPL - Lyon 7°

- Inspections (2) 2020
 - 5/03 Thème : Post-Lubrizol – États stocks et déchets H24
 - 01/10 Inspection inopinée POI à 22h20 – Besoin de clarifier certains points du POI

- Inspections (2) 2021
 - 16/03 Thème : État des cuvettes de rétention
 - 28/10 Thèmes : Sur base EDD, ressource et protection des moyens d'extinction

- Inspection (1) 2022
 - 17/05 Thème : Suivi du vieillissement des réservoirs

- Inspection (1) 2023
 - 12/01 Thèmes : Réservoirs enterrés, rétention éthanol, dispositif de vidange des bacs

Bilan d'activité par l'inspection : SPR - Lyon 7°

- Pas de changement dans la structure générale du dépôt
- 09/06/2020 – Rappel par lettre préfectoral de l'obligation : demande (rappel) / d'autonomie des moyens d'extinction (cf. art. 43-3-1 de l'am du 3/10/2010). Échéance au plus tard le 9/06/2024
- 18/05/2021 - **Mise en demeure** portant sur la non-conformité réglementaire des dossiers de description et de suivi des dispositifs de sécurité instrumentés, Comme suite l'exploitant a amélioré ses dossiers
- 01/06/2021 – Demande par lettre préfectorale à SPR de se doter d'une organisation et de moyens permettant d'effectuer des prélèvements et analyse dans l'atmosphère en cas d'accident
- 01/10/2021 – **Mise en demeure** portant sur l'état des capacités de rétention, Comme suite l'exploitant a engagé les travaux nécessaires

Bilan d'activité par l'inspection : SPR - Lyon 7°

- Inspections (2) 2020
 - 05/03 – Thèmes : retour d'expérience Lubrizol – États des stocks en situation d'urgence.
 - 21/10 – Thèmes : Complétude et adéquation des dossiers sur les dispositifs matériels instrumentés nécessaires à la sécurité (MMRi). → mise en demeure

- Inspections (2) 2021
 - 22/06 – Thème : État des cuvettes de rétention → **mise en demeure**
 - 02/12 – Inspection inopinées à 19h40 – Bonne réaction dans l'ensemble, quelques points d'amélioration identifiés

- Inspections (2) 2021
 - 08/06 – Thème : Suivi du vieillissement des bacs
 - 21/11 – Thème : Protection contre la foudre

Points SDMIS / DDT

Points SDMIS

ARKEMA – DAIKIN :

- ORSEC PPI :

- Dernière version date de décembre 2019
- Mise à jour en cours de l'ORSEC PPI

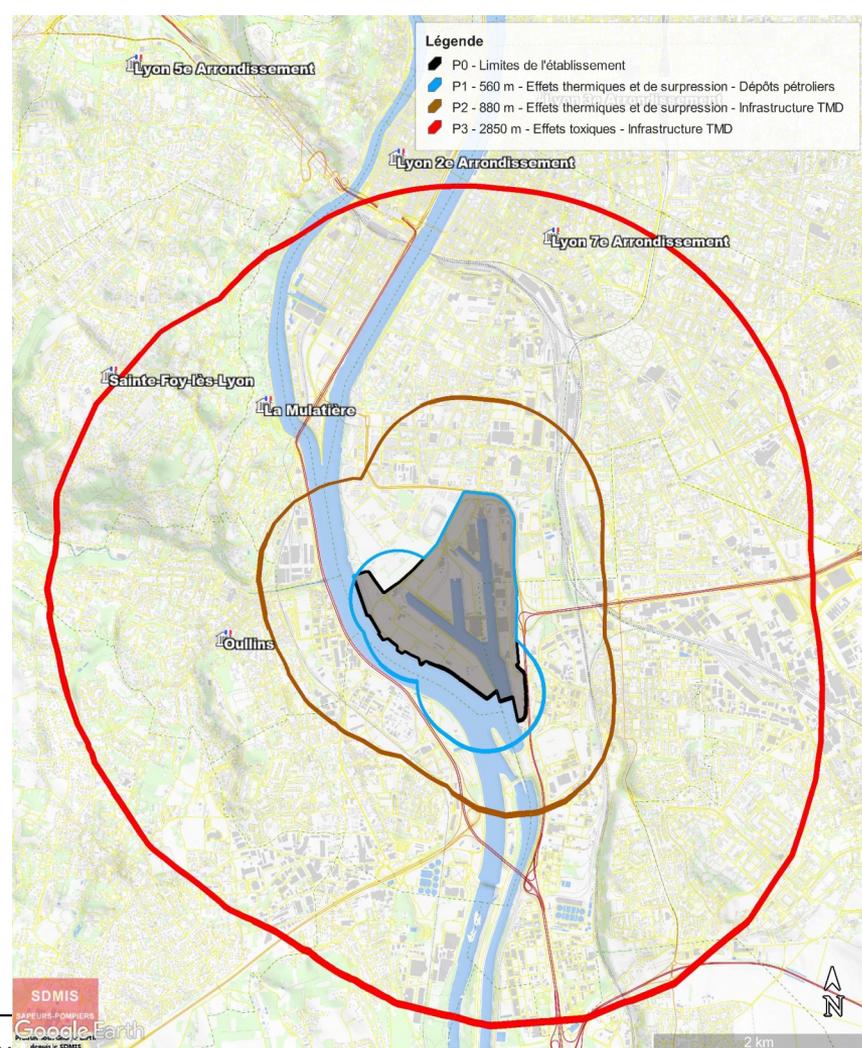
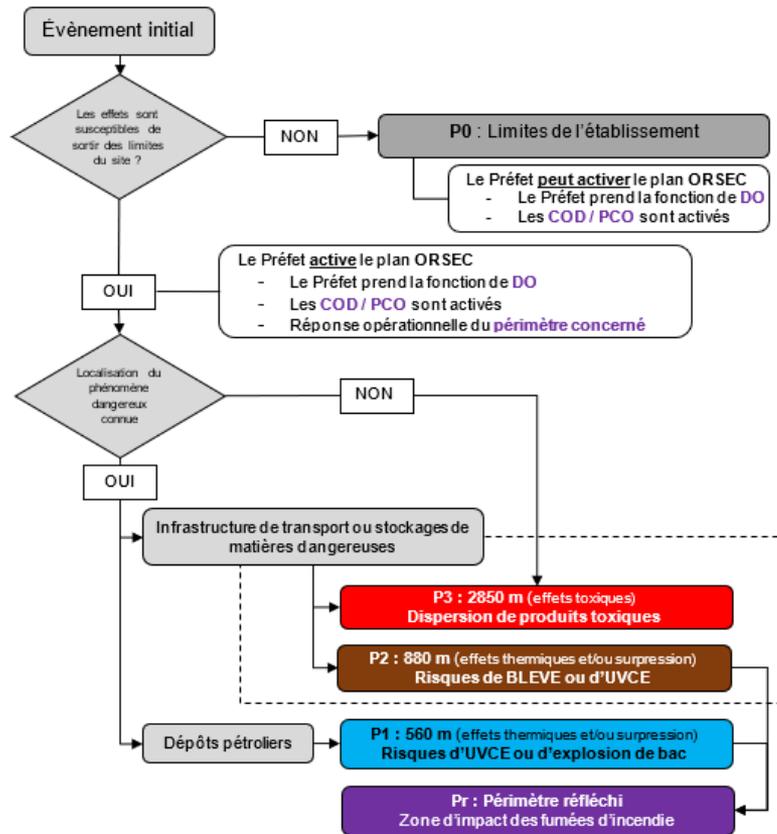
- EXERCICES :

- Exercice de sécurité civile : annulé par la préfecture début 2023, reprogrammé en janvier 2024
- Exercice de site DAIKIN : 30/05/23

Points SDMIS

PORT EDOUARD HERRIOT:

- ORSEC PPI :
 - Signature par la Préfète le 09/10/23 de l'ORSEC de zone Port Edouard Herriot
 - Prise en compte des dépôts pétroliers et de l'infrastructure de transport de marchandises dangereuses
 - 3 périmètres PPI



Points SDMIS

PORT EDOUARD HERRIOT:

- EXERCICES :
 - Exercices de sécurité civile :
 - Septembre 2022 : Infrastructure TMD
 - Novembre 2023 : DPL
 - Avril 2024 : EPL
 - Exercices de site
 - Juin 2023 : EPL
 - Septembre 2023 : SPR

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Unité départementale du Rhône

Cellule Risques Technologiques

63 av. Roger Salengro – 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 72 44 12 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



FIN

Questions pour Arkema

- Fuite de trifluorure de bore du 2 mai : mauvaises informations sur l'ampleur de cette fuite, absence de capacités de mesures de rejets du site, ce qui ne permet pas de renseigner la mairie de manière fiable.
- La mairie demande à être destinataire des FDS des produits entrant et sortant du site, ou devant être utilisés sur le site, sans que cela n'entrave la confidentialité du procédé industriel.
- Quelle est l'avancée du projet LION ?
- Serait-il possible d'informer la mairie en amont des déclenchements d'alarmes, POI, lors d'exercices afin de mieux avertir la population ?